CARTOGRAPHIE DES AFFAIRES sous Emmanuel MACRON

Version au 25/07/20
par Everlutz

Légende

- PLAINTE OU AFFAIRE CLASSÉE SANS SUITE ; PROCÉDURE AYANT ABOUTI À UN NON-LIEU OU UNE RELAXE
- CONTROVERSE PUBLIQUE, ACCUSATION OU SOUPÇON NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE ENQUÊTE
- FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE (ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE, INFORMATION JUDICIAIRE...)
- PROCÉDURE JUDICIAIRE : TÉMOIN ASSISTÉ-E
- PROCÉDURE JUDICIAIRE : MIS-E EN EXAMEN
- PROCÉDURE JUDICIAIRE : RENVOYÉ-E EN CORRECTIONNELLE OU AUX ASSISES
- PROCÉDURE JUDICIAIRE : CONDAMNÉ-E DÉFINITIVEMENT

Dans l'affaire Dupont-Moretti :
"Je ne laisserai pas la justice devenir un pouvoir"

Dans l'affaire Benalla après la révélation des violences du 1er mai :
"Ils veulent un responsable. Il est devant nous. Qu'ils viennent le chercher."

Dans l'affaire Damarin (enquête pour viol) :
"Il y a depuis une relation de confiance d'homme à homme"

Dans l'affaire Benalla, après sa mise en examen :
"Tu vas les bouffer, t'es plus fort qu'eux"

Ministres, collaborateurs, hauts fonctionnaires

Jean CASTEX
Premier ministre

SOUPÇON
Une enquête judiciaire ouverte par le parquet de Perpignan et embarrassante pour Jean Castex à été stoppée le 06/07/20. Trois jours après sa nomination à Matignon.
Elle portait sur des suspicions d'exploitation de bois provenant des ferraillages dans des déchetteries de la communauté de communes Conflent Canigó, présidée jusqu'au 03/07/20 par Jean Castex, alors maire de Prades.

Édouard PHILIPPE
Premier ministre

INFORMATION JUDICIAIRE DE LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE
GESTION DE LA CRISE SANITAIRE
Information judiciaire 07/07/2020 pour la Cour de justice de la République pour sa gestion de la crise sanitaire - a fait l'objet d'une perquisition 01/2020

Nicole BELLOUBET
Ministre de la Justice

SOUPÇON - PATRIMONIE/FISCALITÉ
A omis de déclarer une partie de ses parts liées à son patrimoine immobilier ; a régularisé

PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS
Classée sans suite
Plainte pour « prise illégale d'intérêts » concernant l'attribution de la cour administrative d'appel à Toulouse. N. Belloubet ayant été adjointe au maire de Toulouse, auprès de la CJR, janvier 2020 ; classée sans suite en février 2020

Alexis KOHLER
Secrétaire général de l'Elysée

INFORMATION JUDICIAIRE : PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS TRAFIC D'INFLUENCE DÉFAUT DE DÉCLARATION À LA HATVP
Après sa nomination comme SG de l'Élysée, Alexis Kohler annonce qu'il se déportera pour toutes les questions qui pourraient concerner MSC, dont il a été le directeur financier, par l'intermédiaire de sa mère, Anne Kohler, actionnaire de MSC. Mais, en même t.p. même s'il reste en coulisses, il est gardé un œil très vigilant sur le dossier de MSC, si bien familial n'a pas été signalé.

Les premières plaintes d'Anticor sont classées sans suite. Emmanuel Macron écrit au PNF à l'été 2019 pour discuter A. Kohler, au lendemain d'un rapport de police l'accusant, passant ainsi outre la séparation des pouvoirs. À la suite de cette lettre, un second rapport d'enquête a été écrit, aboutissant à des conclusions inverses. Un mois plus tard, l'enquête a été classée sans suite.

La 04/2020, Anticor décide de se porter partie civile. Le 25/06/2020, des juges d'instruction ouvrent une information judiciaire pour prise illégale d'intérêts, trafic d'influence et défaut de déclaration à la HATVP.

Agnès BUZYN
Ministre de la Santé

MIS-E EN EXAMEN POUR MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI, TÉMOIN ASSISTÉ POUR ABSTENTION DE COMBATTRE UN SINISTRE
dans la cadre de la gestion de la crise sanitaire
Mise en examen + statut de témoin assisté 10/09/21 par la CJR
Information judiciaire 07/07/2020 par la Cour de justice de la République pour sa gestion de la crise sanitaire - a fait l'objet d'une perquisition 01/2020

SOUPÇON
CONFLIT D'INTÉRÊTS
Soupçonnée de conflits d'intérêts en tant qu'ancienne cadre ayant à projets visant à créer de nouveaux instituts hospitalo-universitaires (IHU), décision favorable à son mari, directeur de l'Inserm

Olivier VÉRAN
Ministre de la Santé

INFORMATION JUDICIAIRE DE LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE
GESTION DE LA CRISE SANITAIRE
Information judiciaire 07/07/2020 pour la gestion de la crise sanitaire

François DE RUGY
Ministre de la Transition écologique et solidaire

CONTROVERSE - UTILISATION DES FONDS PUBLICS
Affaire des homards ; organisation de dîners privés sur fonds publics
Citation : "La champagne ça me donne mal à la tête."
Rénovation du logement de fonction pour des montants importants
Achat d'un sèche-cheveux doré
Possède à son service trois chauffeurs – au lieu de deux, selon l'usage.

CONTROVERSE - FAVORITISME
Location d'un appartement selon le dispositif Scellier, alors qu'il ne répondait pas aux critères d'attribution.

CONTROVERSE - EVASIVE FISCAL
Paiement des cotisations à son parti politique EELV avec son IRFM, ce qui est interdit. Information transmise par le bureau de l'Assemblée nationale et le DNLF 2019 ; aurait ensuite déclaré indûment ces versements de sa déclaration de revenus.

Sébastien LECORNU
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE DU PNF
PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS
OMISSION DE DÉCLARATION À LA HATVP
Enquête préliminaire du PNF ouverte en janvier 2020 pour prise illégale d'intérêts, omission de déclaration à la HATVP « concernant ses activités passées à la tête du département de l'Eure. Il était rémunéré comme administrateur de la société Normandie Logistique Normandie alors qu'il a participé plusieurs délibérations, en tant que président du département, ayant trait à la SAPN.

Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics puis Ministre de l'Intérieur

CONTROVERSE - CUMUL D'INDEMNITÉS
Aurait enfreint la loi avant continué de percevoir comme ministre des indemnités de maire, de VP puis conseiller régional des Hauts-de-France, et de 28 sièges au sein d'organismes publics ou parapublics ou sociétés en tant que représentant d'une collectivité locale, ces indemnités dépassant le plafond autorisé

ENQUÊTES POUR ABUS DE FAIBLESSE, TRAFIC D'INFLUENCE : classées sans suite
Enquête pour abus de faiblesse ouverte en février 2018, classée sans suite en mai 2018, pour, selon la plaignante, avoir obligée à des relations sexuelles en échange du logement et d'un emploi.
Une enquête est ouverte pour trafic d'influence en juillet 2020 à l'initiative d'une association féministe ; classée sans suite en septembre 2020

ENQUÊTE POUR VIOL
TÉMOIN ASSISTÉ : classée sans suite
Classement sans suite (09/21)
Aurait obtenu un rapport sexuel de 5 minutes avec une plaignante en la promesse de faire annuler la condamnation pour chantage et appels malveillants. Premières plaintes en 2017, 2018 puis 3e plainte, avec constitution de partie civile, déposée directement auprès du juge d'instruction ; reprise des investigations le 9 juin 2020 par la Cour d'appel de Paris.
Soupçonné de conflit d'intérêts en saison 2 de la série « Le Bureau des légendes » citée par une employée de police , a signé une lettre de départ.
Confronté le 12 mars 2020 à la plaignante devant le juge d'instruction.

Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, puis Ministre déléguée chargée de la Citoyenneté

PLAINTE - FAVORITISME
Classée sans suite
A fait l'objet d'une plainte d'Anticor auprès de la CNIL, le cabinet de son ministère ayant fait la promotion de son livre ; plainte clôturée
CONTROVERSE - PRESSION POLITIQUE - LÉGALITÉ
A fait pression pour obtenir la clôture de la cagnotte de financement des frais de justice créée sur Leetch pour le boxeur Christophe Dettinger, cagnotte initialement créée par Alexandre Langlois poursuivi en dommages intérêts la plateforme pour la perte constitutive selon lui par la fermeture anticipée de la cagnotte

Laura FLESSEL
Ministre des Sports

ENQUÊTE DE LA OF (DCPJ?)
FISCALITÉ - MANQUEMENT DÉCLARATIF
Fait l'objet d'une enquête par la Commission des infractions fiscales pour manquements déclaratifs, ce qui aurait conduit à sa démission

Alexandre BENALLA
Chargé de mission à l'Élysée
Agent de sécurité

TS AFFAIRE DES VIOLENCES DU 1ER MAI : RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE POUR VIOLENCES EN RÉUNION - INVASION DANS L'EXERCICE D'UNE FONCTION PUBLIQUE EN ACCOMPLISSANT DES ACTES NÉGATIFS À L'AUTORITÉ PUBLIQUE - PORT ET COPIE/VOLE DE PORT PROHIBÉ ET SANS DROIT D'UNE ARME DE 6E CATÉGORIE - VIOLATION DE SECRET DE L'ENQUÊTE - ABUS D'AUTORITÉ - SECRET PROFESSIONNEL - RECEL DE DÉTOURNEMENT D'IMAGES ISSUES D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
Il est accusé d'avoir usurpé la fonction de policier, interpelé et violenté un couple de touristes place de la Contrescarpe, puis d'avoir frappé un lycéen place Mohamed Ali (01/02/18 à Paris, place de la Contrescarpe, puis d'avoir provoqué à une autre interpellation au Jardin des Plantes.
La mise en examen intervient le 21 juillet 2018. A. Benalla et son ami, le gendarme V. Crase sont placés sous contrôle judiciaire.
Il est aussi poursuivi pour avoir utilisé les images de vidéosurveillance de la préfecture de police.
Le 19 février 2019, il est placé en détention provisoire après une violation du contrôle judiciaire révélée par Mediapart. Il est libéré une semaine après.
Après la publication de l'enquête de Mediapart, et suite à un courrier informatif adressé par le cabinet de son premier ministre au procureur de la République de Paris, le procureur déclenche une enquête préliminaire sur Mediapart pour « atteinte à la vie privée » et « détention illicite » des enregistrés d'écoute. Le 4 février 2019, le procureur ouvre la perquisition des bureaux du journal, afin de saisir les enregistrements ayant le service présumé.

TS AFFAIRE DES PASSEPORTS
RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE POUR USAGE PUBLIC ET SANS DROIT D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF D'UNE QUALITÉ PROFESSIONNELLE VRAIE ET USAGE DE FAUX
En 2015, A. Benalla était soupçon en possession de plusieurs passeports diplomatiques, qu'il aurait dû rendre plusieurs mois auparavant. Ces passeports lui ont notamment permis de rencontrer le président du Tchad, Idriss Déby, alors que d'autres délégations étrangères. Benalla indique alors s'être régulièrement entretenu avec Emmanuel Macron après son départ de l'Élysée, ce que la présidence de la République dément.
En janvier et février 2019, il est mis en examen pour usage public et sans droit d'un document justificatif d'une qualité professionnelle et pour faux et usage de faux document administratif. Il est renvoyé en correctionnelle pour ces faits en janvier 2021.

TS AFFAIRE DES CONTRATS RUSSES
PLAINTE D'ANTICOR POUR CORRUPTION - BLANCHIMENT - ENTRAVE À LA JUSTICE
Il est reproché à Alexandre Benalla et à Vincent Crase d'avoir noué des relations d'affaires douteuses avec des ressortissants russes, dont Vitaly Vitaliev et Iakov Makhmudov, soupçonné d'entretenir des liens avec le crime organisé. Au juin 2018, alors même qu'il est encore en poste à l'Élysée. Un contrat de protection aurait également été signé entre une société liée aux deux hommes et l'oligarque russe Farkhad Akhmedov en décembre 2018.

TS AFFAIRE DU SELFIE ARME
RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE POUR PORT SANS MOTIF LÉGITIME D'UNE ARME À FEU
Le 25 septembre 2018, le parquet de Poitiers ouvre une enquête préliminaire après la publication par Mediapart d'une photographie sur laquelle Benalla posa dans un restaurant de Poitiers, le 18 juillet 2018, avec un fusil d'assaut. Il est alors interpellé du port d'arme à 3 km satisfaite en dehors du siège d'En marche. En décembre, il affirme devant les juges que l'arme est un pistolet à eau. Des investigations, diligentées que quelques jours avant l'épisode du restaurant, Benalla fait des achats dans une armurerie.
Il est jugé le 19 et 20 juillet 2021 pour port sans motif légitime « d'une arme ».

TS AFFAIRE DU COFFRE-FORT
AMPLIQUÉ DANS L'INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE X POUR SOUSTRACTION DE DOCUMENTS OU OBJETS CONCERNANT UN CRIME OU UN DÉLIT OU VISÉE À FAIRE OBSTACLE À LA MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ
Le 20 juillet 2018, Benalla et Crase sont placés en garde à vue. Le domicile de Benalla à Issy les Moulineaux n'est perquisitionné que le lendemain en raison d'une fermeture de porte complexe ou de l'absence de serrurier. Les policiers ne trouvent alors pas trace du coffre fort contenant les armes de Benalla. La CCF Police judiciaire, qui a pris le dossier, découvre le coffre fort dans le bureau de Vincent Crase. Or, après BFM TV, Alexandre Benalla affirme avoir demandé à un « ami » d'emporter plusieurs biens qu'il craignait voir volés, en particulier son coffre-fort contenant des armes. Alexandre Benalla remet à la justice trois armes. Le parquet refuse initialement d'élargir le champ d'investigation de l'enquête à une dissimulation de pièces et à enquêter sur l'individu ayant volé le coffre.
Le 5 novembre 2019, une information judiciaire contre X du chef de « soustraction de documents ou objets concernant un crime ou un délit en vue de faire obstacle à la manifestation de la vérité » est ouverte par le parquet de Paris.
Le 21 janvier 2020, son ami d'enfance est placé en garde à vue. Le domicile de Benalla à Issy les Moulineaux n'est perquisitionné que le lendemain en raison d'une fermeture de porte complexe ou de l'absence de serrurier. Les policiers ne trouvent alors pas trace du coffre fort contenant les armes de Benalla. La CCF Police judiciaire, qui a pris le dossier, découvre le coffre fort dans le bureau de Vincent Crase. Or, après BFM TV, Alexandre Benalla affirme avoir demandé à un « ami » d'emporter plusieurs biens qu'il craignait voir volés, en particulier son coffre-fort contenant des armes. Alexandre Benalla remet à la justice trois armes. Le parquet refuse initialement d'élargir le champ d'investigation de l'enquête à une dissimulation de pièces et à enquêter sur l'individu ayant volé le coffre.

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale

IMPLIQUÉ
Aurait eu connaissance des faits de l'affaire Averin Lycéen
Averin Lycéen - syndicat lycéen soupçonné de détournement de biens publics. Le syndicat a bénéficié de 95 000 € de subventions publiques, dont une grande partie est dépensée en hôtels, restaurants et matériel électronique onéreux.
Les rectorats de Créteil et d'Orléans-Tours ont demandé le remboursement à la CAFI, afin qu'ils reversent les sommes sociaux des textes écrits par le service communication du recteur et qui mentionnent Averin Lycéen avant même qu'il soit déclaré en préfecture.
Citation : "Beaucoup de sauce et peu de lapin."

Muriel PÉNICAUD
Ministre du Travail

INFORMATION JUDICIAIRE : FAVORITISME, RECEL DE FAVORITISME
TÉMOIN ASSISTÉ
2017 - enquête préliminaire puis information judiciaire pour favoritisme et recel de favoritisme dans l'affaire Business France - alors sœurs est directrice de BF, agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, elle aurait attribué à l'agence Havas d'abord l'organisation de la soirée de promotion des start-up, puis le contrat à Les Voyages le 19/01/2016 sans appel d'offres.
Placée sous le statut de témoin assisté le 22 mai 2019.
Soupçons de harcèlement sur ses employés à BF.
En déc. 2017, le Canard révèle 671 infractions au Code du travail à BF alors que M. Pénicaud dirigeait l'agence
INFORMATION JUDICIAIRE : FAVORITISME
Affaire France
Ouverture d'une information judiciaire en juillet 2019 pour favoritisme au profit de France Capital ; l'agence aurait réalisé pour 120 000 € des clips de communication pour le compte de la Ministre. Selon M. Pénicaud aurait disonnulé sa relation avec le dirigeant d'Havas, S. Fouks, et aurait obtenu un poste pour son neveu chez Havas.

Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances

SOUPÇON - EMPLOI DE COMPLAISANCE
Soupçon d'emploi de complaisance de sa femme comme assistante parlementaire

Richard FERRAND
Ministre de la Cohésion des territoires puis Président de l'Assemblée nationale

MIS EN EXAMEN POUR PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS
Affaire des mutuelles de Bretagne
Affaire ouverte et classée sans suite en 2017 par le parquet de Brest puis réouverture de l'enquête par information judiciaire le 16/01/19 à la suite d'une plainte d'Anticor - dénoncée à Lille
Mise en examen pour prise illégale d'intérêts le 11/01/19
CONTROVERSE - EMPLOI FICTIF
Soupçonné d'avoir octroyé un emploi fictif à son fils et à un poche à l'AN
CONTROVERSE - UTILISATION DE FONDS PUBLICS
Soupçonné d'avoir acheté un bien immobilier avec son indemnité de représentation parlementaire, ce qui n' aurait pas été illégal au moment des faits

Françoise NYSSEN
Ministre de la Culture

ENQUÊTE PRELIMINAIRE - DÉFAILLANCE DÉCLARATIVE
Classée sans suite
Enquête préliminaire ouverte par le parquet de Paris (2018) et classée sans suite (2020) pour des soupçons de non-déclaration de travaux sur l' Hôtel d'Aguesseau à la Direction de l'urbanisme de Paris ; à la DGRIP ; à Bâtiments de France ; à l' architecte en chef des Monuments historiques
SOUPÇON - DÉFAILLANCE DÉCLARATIVE
Travaux non déclarés à l'architecte des Bâtiments de France au siège de la maison d'édition Actes Sud à Arles, et réguliérsés par son mari après sa nomination comme ministre de la Culture.
SOUPÇON - CONFLIT D'INTÉRÊTS
Soupçon de conflit d'intérêts pour la perception par l'éditeur Actes Sud, sur lequel F. Nyssen possède encore des parts, de 1,5 M€ de la part du Conseil national du livre, et pour avoir conservé certains intérêts dans l'entreprise

Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports

SOUPÇON - FAVORITISME
Loue depuis avril 2012, avec son mari, un appartement à Paris, pour 1 500 € / mois. En novembre 2019, quelques mois après avoir été élue conseillère régionale sur la liste de Philippe Kaltenbach, maire de Clamart, elle dépose sa demande de logement, qui est immédiatement traitée. Le jour suivant de la révélation, en 2019, elle annonce qu'elle va quitter son logement. Philippe Kaltenbach se défend de tout favoritisme.

Florence PARLY
Ministre des Armées

ENQUÊTE DU PNF
ET PLAINTE POUR HARCÈLEMENT MORAL, DÉLIT D'ENTRAVE À LA MANIFESTATION, CONFLICTUALITÉ, MALVERSATION ET ÉLABORATION DE TÉMOIN dans l'affaire des trucages d'appels d'offres à la SNCF
Fait l'objet d'une enquête du PNF pour avoir tonné à l'encontre de M. Pérol, PDG de la SNCF, en 2017, alors qu'elle était alors directrice de cabinet de la Direction des achats de la SNCF ayant lancé l'alerte sur cet appel d' offres, pour avoir joué un rôle dans sa mise au placard harcèlement moral, délit d'extension de conflictualité de malversation et d'entravement. témoignage
CONTROVERSE - FAVORITISME
Florence Parly a perçu près de 52 000 euros par mois durant le premier semestre 2017/s3. Cette rémunération provient des plafonds prévus pour son poste à la SNCF.
CONTROVERSE - LÉGALITÉ
En 2001, secrétaire d'Etat au Budget, signe un courrier adressé au président du Conseil constitutionnel, signifiant à celui-ci le fin d'un avantage fiscal des membres du Conseil, en échange d'une augmentation de leur indemnité mensuelle brute de 37 % ; or, seule l'Assemblée nationale est compétente pour voter la rémunération des membres du Conseil constitutionnel.

Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre délégué chargé des Transports

SOUPÇON
A travaillé entre 2014 et 2017 comme directeur des relations institutionnelles et des affaires publiques de la compagnie Netflu, entreprise d'aviation luxembourgeoise d'aviation qui ne payait pas en France les cotisations sociales de ses pilotes qui y vivent et travaillent, alors qu'il était dans le même temps conseiller technique du ministre de l'Intérieur en matière de transport aérien. Lutte notamment notamment sur les sujets de « lutte contre le travail illégal/sous-traitance » .

Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre déléguée chargée de l'Industrie

SOUPÇON - PRESSION POLITIQUE/LÉGALITÉ
En octobre 2020, elle est accusée par plusieurs présidents de groupes parlementaires de gauche (Valérie Rabault, JLM et André Chassaigne) de « pressions graves et inacceptables » sur des députés, dans le but de les dissuader de déposer un recours au Conseil constitutionnel sur le projet de loi PACTE. Ces pressions auraient notamment consisté en des menaces de causalités législatives. Mediapart alerte sur un potentiel « glissement institutionnel » à l'œuvre sous le mandat d'Emmanuel Macron.

Sylvie GOULARD
Ministre des Armées

MISE EN EXAMEN : EMPLOI FICTIF
A été la cible d'une procédure administrative du Parlement européen, clôturée le 10/06/19 Est la cible d'une enquête de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF)
Mise en examen pour abus de biens sociaux des assistants parlementaires du Modem (25/7/19)

Cérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur

ENQUÊTE PRELIMINAIRE
DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS
Enquête préliminaire
Détournement de fonds publics au bénéfice de son ex-compagne à la mairie de Lyon
A été perquisitionné

Marielle DE SARNEZ
Ministre chargée des Affaires européennes

MISE EN EXAMEN : EMPLOI FICTIF
Mise en examen (04/2/19) pour complicité de détournement de fonds publics dans l' affaire des assistants parlementaires du Modem
Citation : "Je choisis de préserver la loi de mondialisation de la vie publique."

François BAYROU
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Haut-commissaire au Plan

MIS EN EXAMEN : EMPLOI FICTIF
Mise en examen (04/2/19) pour complicité de détournement de fonds publics dans l' affaire des assistants parlementaires du Modem
Citation : "Je choisis de préserver la loi de mondialisation de la vie publique."

Éric DUPONT-MORETTI
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

MIS EN EXAMEN : PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS
Vif par des plaintes amènes par Anticor et trois syndicats de magistrats, l'accusant des conflits d'intérêts en tant avec sa précédente activité d'avocat, les plaignants lui reprochant d'avoir ordonné des poursuites administratives contre trois magistrats du parquet national financier (PNF) qui avaient mis en cause des proches de l'ancien ministre du Sarcelle l'intervention de Nicolas Sarkozy et son avocat, Thierry Herzog dans le cadre de l'affaire Bismuth. Les plaignants lui reprochent également d'avoir ouvert une seconde enquête administrative visant le juge Édouard Levraud alors qu'il n'était pas publiquement mis en cause. Le magistrat saisit l'État lui ordonne avocat, et que l'un de ses clients avait porté plainte contre lui.
Soldaires, les députés du Vrai d'Oise Naïma Moutchou (LREM) et Antoine Savignat (LR) ont annoncé le 11/07/20 leur dénonciation de la CJR. Ils mettent en cause le bien-fondé de cette procédure et l'impartialité des magistrats.
Citation : "Tout ça a pris des proportions bien trop excessives."
SOUPÇON - DÉFAILLANCE DÉCLARATIVE
Éric Dupond-Moretti, a omis de déclarer plus de 300 000 euros de revenus, liés à ses droits d'auteur. Cette omission substantielle est apparue au moment de la vérification de sa déclaration de patrimoine. Interrogé sur ce point, Éric Dupond-Moretti a indiqué à L'Opinion qu'il s'agissait d'une « erreur de son comptable » d'un montant de 180 000 euros (en impôts) , « qui a été rectifiée dès qu'elle a été connue ».

Alain GRISET
Ministre délégué chargé des Petites et moyennes entreprises

ENQUÊTE : ABUS DE CONFIANCE - PATRIMONIE/ FISCALITÉ
Signalement de la HATVP en 2020 au procureur de la République pour un possible abus de confiance. La HATVP indique dans sa délibération sur la déclaration de patrimoine d'A. Griset que « les déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts de M. Alain Griset, ministre délégué, M. Griset se voit reprocher de n'avoir pas confié sur un plan d'épargne en actions personnel 130 000 € provenant de la cession de parts d'une société civile immobilière détenues par la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services.

Olivier DUSSOPT
Ministre délégué chargé des Comptes publics
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics

ENQUÊTE DU PNF POUR CORRUPTION, PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS
S'est fait offrir des lithographies numérotées du peintre Gérard Garouste d'une valeur de 2000 € par un dirigeant local de Saur, quelques jours après avoir annoncé, en tant que maire d'Annonay, un partenariat industriel avec la Saur pour l'installation d'une usine de traitement des eaux usées à Annonay (Ardèche). Il ne les a pas déclarées alors que c'est obligatoire selon le code de déontologie de l'AN. Il reconnaît que c'était bien un cadeau de l'entreprise et déclare qu'il va le restituer. Il est visé par une enquête du PNF confiée à l'OCLCIFF pour corruption et prise illégale d'intérêts et a été perquisitionné par la police.